

Octobre 2026



# MAIRIE INFO



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

-  MARDI : 14H A 19H
-  MERCREDI : 9H A 12H
-  VENDREDI : 14H A 17H30

 [WWW.MAIRIE-YMARE.FR](http://WWW.MAIRIE-YMARE.FR)

 474 GRAND' RUE,  
76520 YMARE

 02 35 79 12 72

MONSIEUR LE MAIRE,  
MMES & MRS LES ADJOINTS,  
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS

# SOMMAIRE



**1**

**Edito du Maire**

**2**

**Festivités**

**3**

**Associations**

**4**

**Vie Communale**

**5**

**Informations pratiques**

**6**

**École et Jeunesse**

**7**

**Expression communale**

**8**

**Les dates à retenir**

**9**

**L'agenda de l'année 2027**

# 1. L'ÉDITO DU MAIRE



Chers Ymarois,

Notre feuille de route est en marche, après la période estivale, la rentrée est placée sous le signe du travail et de la mise en place progressive du programme municipal.

La structuration de l'équipe municipale permet la mise en œuvre en simultanée de beaucoup de sujets, restauration scolaire, travaux en régie, préparation des événements communaux, entretien des bâtiments, travaux d'études, etc...

Parmi tous les sujets, l'énergie est un des piliers majeurs qui nous préoccupe et qui guide certaines de nos décisions. A début Septembre, après une analyse approfondie, des incertitudes sont présentes sur les marchés de fournitures d'énergie électrique en raison du contexte géopolitique extérieur totalement instable. Nous avons fait le choix de sortir du schéma des prix de marché qui étaient en œuvre pour notre commune pour revenir sur un marché à prix fixe avec un institutionnel national, EDF. Cette décision est guidée par la prudence et la sécurisation du tarif auquel nous serons soumis durant la période 2028 à 2032.

Sur un thème concomitant, l'étude de l'installation d'une centrale Photovoltaïque prend forme avec un partenariat Métropolitain. Cette solution permettra de limiter notre investissement dans un projet d'envergure tout en jugulant considérablement notre consommation énergétique, mais également, améliorera notre empreinte environnementale.

D'autres dossiers en cours et parfois brûlants, vous l'avez certainement vu dans les différents articles de presse, ou bien sur les réseaux sociaux, le sujet de l'acquisition du bâtiment qui accueille le Bar-Tabac. Une ligne de conduite nous guide sur ce projet que nous avons remis totalement à plat afin d'y voir clair. Cette ligne de conduite est relativement simple, pas d'engagement hasardeux, nous devons être totalement certains de notre investissement au vu des sommes en jeu sur ce dossier.

Beaucoup de sujets sur lesquels l'ensemble du Conseil Municipal est à pied d'œuvre, accompagné avec motivation et implication par l'ensemble des agents communaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

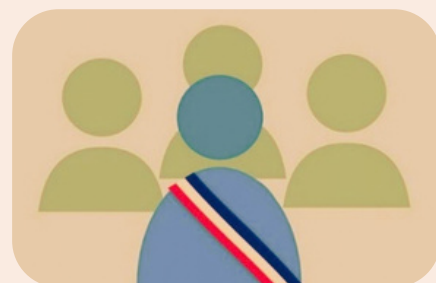
**Laurent GUILLIOT**

## Permanences de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous lors de permanence aux habitants.

Nous vous invitons à joindre le secrétariat de mairie au 02 35 79 12 72 ou par courriel à [contact@mairie-ymare.fr](mailto:contact@mairie-ymare.fr) pour toute demande.

*Les permanences se tiennent le mardi après-midi.*



## 2. FESTIVITÉS

### Retour sur les festivités passées

#### FÊTE NATIONALE – LUNDI 13 JUILLET 2026

En raison des sécheresses de l'été, le feu d'artifice traditionnel n'a pas pu avoir lieu lors de la fête du 13 juillet. Cela n'a pourtant pas empêché de célébrer cet événement ! La soirée a commencé par une belle retraite aux flambeaux dans les rues de la commune, puis s'est poursuivie par une soirée dansante animée par le groupe « Orchestre VO76 ». Un beau moment de partage !



#### SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 : UNE JOURNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS !



Sous un soleil radieux, nous avons fêté ensemble la fin de l'été avec un bel esprit de convivialité !

Cette journée a commencé par une exposition de voitures anciennes et une vente de pains cuits au four dans le clos de la ferme, organisée par l'association des Blés d'or.

Dans le cadre du forum annuel, les associations ymaroises ont ensuite pris le relais dans la cour de l'école, près de la salle des fêtes, pour ouvrir leurs inscriptions en vue de la nouvelle rentrée scolaire. Deux nouvelles associations étaient présentes : FestYmare, le comité des animations et des événements, ainsi que Pierre Feuille Ciseaux, dédiée au patrimoine, à la nature et à l'art de vivre.

La journée s'est poursuivie avec le YMAR'ché, qui a réuni plus de trente exposants et de nombreux habitants.

Pour clore cette belle journée, un feu d'artifice a été tiré aux abords du marché. Une superbe fin de saison pour les festivités de l'été 2026 ! Merci à vous pour votre présence !

#### RETOUR EN IMAGES SUR LA SORTIE DES AÎNES

Le jeudi 24 septembre, nos aînés inscrits au voyage ont pu découvrir la ville d'Amiens.

Au départ d'Ymare en car, les aînés ont débuté la journée par un déjeuner-croisière sur fond musical, au fil de l'eau, à bord du bateau "le Picardie".

L'après-midi, le groupe, accompagné de deux guides, a découvert le quartier de Saint-Leu ainsi que la Cathédrale d'Amiens.

Le retour à Ymare s'est fait aux alentours de 19h.



# 3. ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES : Fest'Ymare

**SALON**

*Nous Les Femmes*

**ATELIERS**  
CERAMIQUE, MACRAME,  
COUTURE, COLORIMETRIE,  
COSMETIQUE, BIEN-ETRE ...

**SPORT**  
PILATES & CAF

**SOINS**  
REFLEXOLOGIE,  
MASSAGE, MANUCURE,  
MAGNETISME...

MAIS AUSSI MARCHÉ LOCAL, BRUNCH, PRÊT-À-PORTER,  
TATOUAGE, LIBRAIRIE, TOMBOLA ET D'AUTRES SURPRISES !

**DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026**  
9H30 - 18H00  
PARC DU CHATEAU - YMARE

LE SALON QUI CÉLÈBRE LA CRÉATIVITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU FÉMININ

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS @SALONNOUSLESFEMMES

LES EXPOSANTES SE MOBILISENT !  
DONS ET TOMBOLA AU PROFIT DU CENTRE HENRI BECQUEREL

### SALON NOUS LES FEMMES

Le salon Nous Les Femmes vous proposera le Dimanche 11 octobre 2026 de 9h30 à 18h00 une journée autour de la créativité, du bien-être et du partage !

Au programme :

- Ateliers créatifs & bien-être : céramique, macramé, couture, colorimétrie, floral, cosmétique...
- Sport : séances de Pilate & CAF
- Soins & relaxation : réflexologie, massages, manucure, magnétisme...

Et plein de surprises : marché local, brunch, prêt-à-porter, tatouage, librairie et tombola... !

Un événement engagé : les exposantes se mobilisent avec des dons et une tombola au profit du Centre Henri Becquerel

Lieu : Parc du Château – Ymare

Réservations des ateliers auprès de chaque entrepreneuse. Abonnez-vous au compte Salon Nous Les Femmes pour ne rien rater du programme !

## SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le comité des fêtes Fest'Ymare vous propose une Soirée Beaujolais Nouveau !

**17** Jeudi 19 novembre | 18h30 - 22h00

▼ Salle des Fêtes d'Ymare

📅 Tarif : 12€ ou 16 € / personne, selon la formule choisie

⚠️ Places limitées

L'inscription est obligatoire sur la billetterie en ligne au plus tard le vendredi 13 novembre.

Aucune vente ne sera effectuée sur place.

**Réservez vite votre place via le lien suivant :**

**<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-ymare/evenements/soiree-beaujolais>**

**Fest' Ymare**

**SOIRÉE**  
**BEAUJOLAIS NOUVEAU**

**L'INSTANT CONVIVIAL 16€**  
(TARIF PAR PERSONNE)

2 VERRES DE VIN  
1 PLANCHE APERITIVE

**L'INSTANT SERENITE 12€**  
(TARIF PAR PERSONNE)

2 VERRES DE SOFT  
1 PLANCHE APERITIVE

**JEUDI 19 NOVEMBRE** **18H30 22H00** **SALLE DES FETES YMARE**

RESERVATION OBLIGATOIRE SUR NOTRE BILLETTERIE HELLO ASSO  
AVANT LE VENDREDI 13/11/2026 (LIEN EN COMMENTAIRE)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION



## MARCHÉ DE NOËL

Le comité des fêtes vous propose, le temps d'une journée, un marché de Noël dans la salle des fêtes communale.

Si vous êtes artisan ou commerçant et que vous souhaitez participer à ce marché, n'hésitez pas à postuler par e-mail à [comitedesfetesymare@gmail.com](mailto:comitedesfetesymare@gmail.com)

Si vous souhaitez uniquement venir découvrir les artisans, rendez-vous le dimanche 6 décembre à partir de 9h !

## EUROPE-INTER-ÉCHANGES

La Commission Italie d'Europe-Inter-Echanges vous propose l'exposition itinérante « Ciao Italia ! » prêtée par le "Musée national de l'histoire de l'immigration"

**Les 9 et 10 Octobre à la salle des fêtes du Mesnil Esnard**

Autour du thème de l'immigration italienne, vous pourrez voir :  
Le vendredi 9 octobre à 14h : film suivi d'une conférence à 17h, de Mr Jean-Yves FRETIGNÉ (Université de Rouen) sur les relations entre la France et l'Italie. Participation 5 €.

*Le samedi 10 octobre à 16h : visionnage du documentaire "De l'autre côté, nous étions des étrangers" suivi d'un débat.*



## ASSOCIATION YOGA SÉANCE DE RELAXATION 10/10/2026

L'association de YOGA vous propose une séance de relaxation sonore au bol tibétain le samedi 10 octobre 2026, de 14h à 15h15 à la salle du DOJO.

Cette activité est gratuite et réservée en priorité aux habitants d'Ymare et de Quevreville-la-poterie  
Inscription obligatoire par e-mail : [contact.yoga.bien.etre.ymare@gmail.com](mailto:contact.yoga.bien.etre.ymare@gmail.com)

## INFORMATIONS ET COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS YMAROISES

Retrouvez toutes les associations Ymaroises sur notre site internet :  
<https://www.mairie-ymare.fr/associations>

## 4. VIE COMMUNALE

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Des travaux ont été effectués devant le DOJO afin d'éviter l'infiltration d'eau dans le bâtiment en cas de fortes pluies.

Des tranchées pour guider l'eau ont été creusées devant le DOJO, jusqu'à l'anneau, pour une bonne évacuation des eaux pluviales.

Ces travaux ont été réalisés par les agents des services techniques.



De nouveaux blocs électriques ont été installés sur le parking poids lourds pour faciliter l'accueil des commerçants lors des YMAR'chés et des festivités communales.

Ces armoires électriques seront activées sur demande, lors des manifestations.

Pour améliorer les conditions de travail et soulager le déplacement de charges lourdes, un chariot élévateur a été acheté par la commune.

Cet engin a déjà été utilisé pour divers travaux municipaux ainsi que pour le déplacement du matériel lors des festivités.

Un achat utile qui simplifie les manipulations lourdes.



### ACCUEIL DE DEUX ÂNESSES

Le 1er juillet dernier, la commune a fait l'acquisition de deux ânesses pour contribuer à l'écopâturage.

Mia (4 ans) et sa fille Quenya (5 mois) seront parquées sur le territoire communal afin d'entretenir naturellement les différents espaces.

L'association la Mare à Wido les accueille pour un temps d'adaptation dans la ferme pédagogique.

Vous avez pu les apercevoir dans le parc du château, accompagnées par Bruno ou Valérie, qui leur faisait découvrir leur futur terrain de jeu.

## LOCATION DU CHÂTEAU

Depuis le 1er octobre, le château est disponible à la location ! La réservation est accessible uniquement aux Ymarois. La capacité d'accueil est de 40 personnes pour le tarif de 340€ le week-end.



### VAISSELLE :

Assiettes, petites assiettes, verres à eau, verres à vin, coupes à champagne, saladiers, couverts.



### ÉQUIPEMENT :

tables, chaises, chariot, lave vaisselle, four, double frigo, micro-onde.



Retrouvez toutes les informations et les conditions de location sur notre site internet : <https://www.mairie-ymare.fr/commune/location-de-salle>

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTE

La salle des fêtes se refait une petite beauté ! Le calendrier 2027 est ouvert depuis le 1er octobre !

Désormais, la réservation est ouverte aux personnes extérieures à la commune.

Le tarif pour les Ymarois est de 380€ et le tarif pour les personnes extérieures est de 550€.

La capacité d'accueil est de 100 personnes.



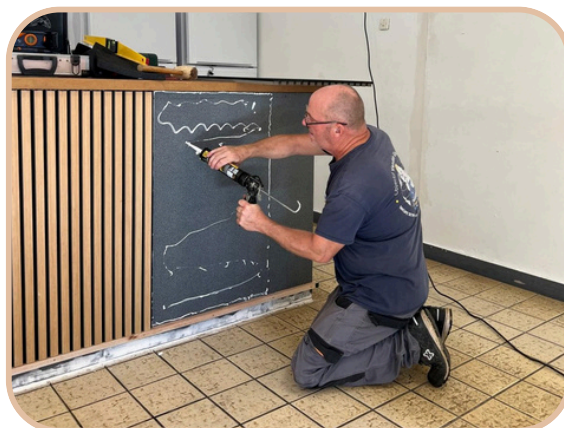
### VAISSELLE :

Assiettes, petites assiettes, verres ballon, couverts, carafes, saladiers, banettes à pain, plateaux



### EQUIPEMENT :

TABLES - CHAISES  
- LAVE VAISSELLE - FOUR -  
DOUBLE FRIGO -



## SALLE DE RÉUNION POUR LES ASSOCIATIONS

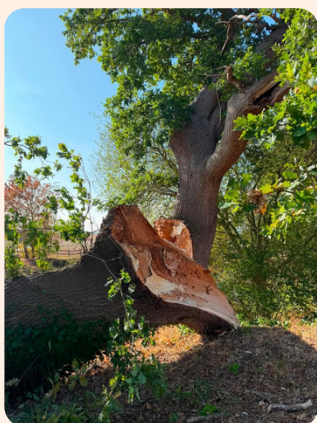


Un nouvel espace dédié aux associations sur la commune !

Pendant les vacances d'été 2026, les élus et les services techniques ont travaillé à la rénovation de la salle située au-dessus de la bibliothèque : un nouveau revêtement de sol a été posé et une nouvelle table a été fabriquée pour accueillir jusqu'à 15 personnes.

Ce lieu servira désormais de salle de réunion aux associations ymaroises.

## ARBRE TOMBÉ RUE DE LA MARE DU BOUET / GRAND RUE



Vous avez sans doute constaté qu'un arbre situé à proximité de la mare, à l'intersection de la Grand'rue et de la rue de la Mare du Bouet, est tombé.

Les agents des services de la Métropole sont intervenus rapidement et ont dégagé la route, qui était entièrement bloquée.

Cet arbre, fragilisé, fait l'objet d'une surveillance renforcée dans l'attente de l'avis des services de l'ONF sur la situation des arbres présentant un risque.



## FIBRE OPTIQUE

Merci aux plus de 200 foyers qui ont répondu au questionnaire distribué cet été. Leurs réponses font ressortir un problème principal : des fourreaux bouchés ou écrasés sur le domaine public.

Nous avons rencontré les acteurs concernés et travaillons avec XP Fibre sur des solutions. La mairie suit de près les chantiers tests menés avec des foyers volontaires, afin d'en vérifier l'efficacité.

Cela prendra du temps, mais la municipalité reste pleinement mobilisée pour que le plus grand nombre de foyers soit raccordable d'ici l'arrêt du réseau cuivre, prévu en 2030.

Une réunion publique sera organisée dès que les orientations seront arrêtées.

D'ici là, la mairie reste disponible pour répondre à vos questions.



## PROJET DE REPRISE DU BAR-TABAC : UNE DYNAMIQUE POSITIVE ET CONSTRUCTIVE



Depuis notre décision du 21 mai dernier, où le conseil municipal a voté à la majorité la mise en place d'un moratoire sur le projet de rachat, où en sommes-nous ?

Pour mener à bien cette mission essentielle à la vitalité de notre village, il a fallu reprendre le projet de zéro et tout remettre à plat, qu'il s'agisse des volets juridique, technique ou financier. Dès le lendemain de cette délibération, nous avons engagé des démarches approfondies pour construire des fondations solides.

Notre ligne de conduite est claire pour ce dossier : pas de place au hasard ! En aucun cas, nous n'investirons de l'argent public sans certitudes de succès du projet.

**L'appui de la Région :** Un entretien avec M. Jonas HADDAD, Vice-Président de la Région, a permis d'étudier une piste peu commune avec un montage en achat partagé avec une SEM de la Région spécialisée dans ce genre d'opération. Ce modèle de propriété partagée (50/50) avec les collectivités locales assure une gestion rigoureuse et pérenne du local commercial.

**Le soutien de la Métropole :** Une réunion du groupe de travail début septembre a permis de préciser les engagements de chacun, et un échange avec le Président de la Métropole, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, a permis d'étudier l'ensemble des leviers d'action qui s'offrent à nous.

Aujourd'hui, le dossier progresse sur des bases assainies et structurées. Signe très concret de cette dynamique, un architecte a été missionné et a d'ores et déjà commencé ses travaux d'études.

Grâce à cette remise à plat globale et à la mobilisation conjointe de la municipalité, de la Métropole, de la Région et des exploitants du commerce, le sujet s'éclaircit de jour en jour. Tous les partenaires sont désormais pleinement engagés pour mener vers la réussite ce projet de reprise.

## AMÉNAGEMENT DU PARC DU CHÂTEAU

Vous avez pu constater la présence de plots en béton à l'entrée du parc du Château. Cette installation est temporaire, en attendant la mise en place d'un aménagement définitif pour éviter l'installation non autorisée de caravanes sur les terrains de football, comme cela a pu se produire cet été.

Grâce au chariot élévateur, nous pouvons les déplacer sur demande.



## 5. INFORMATIONS PRATIQUES



### ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

La prochaine élection présidentielle se tiendra en 2027.

**Le 1er tour aura lieu le 18 avril 2027 et le second tour, le 2 mai 2027.**

Cette élection au scrutin universel à 2 tours permet aux électeurs d'élire le président de la République, pour un mandat de 5 ans.

**Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune, rendez-vous ici :**

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

**Pour vous inscrire :** <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>

### NOUVEAUTÉ LES LUNDIS SOIRS !

Vous avez peut-être déjà croisé Les douceurs d'Antonéline lors des YMAR'chés ?

Ce stand sera désormais présent sur la place de la mairie chaque lundi à partir du 12 octobre !

▼ Rendez-vous de 15h à 18h30

Venez découvrir leurs pâtisseries artisanales faites maison, avec passion.



**Pour les protéger,  
faites-les identifier**



Identification du furet  
né après le 1/1/2021,  
avant l'âge de 7 mois

Identification du chien  
avant l'âge de 4 mois

Identification du chat  
avant l'âge de 7 mois

### PUÇAGE DE NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Cet été, plusieurs animaux ont été retrouvés errants sur la commune. Grâce à leur puce électronique, nous avons pu les identifier et retrouver rapidement leurs propriétaires. Nous vous invitons à vous rapprocher du vétérinaire de votre animal pour faire poser une puce ou vérifier les coordonnées enregistrées.

Vous pouvez également consulter le site de l'ICAD : <https://www.i-cad.fr/>



## RESEAU ASTUCE

Le réseau astuce a mis en place dans les différents transports en commun de nouvelles bornes permettant d'acheter un ticket directement avec sa carte bleue.

En cas de contrôle il vous suffira de présenter votre carte bancaire au contrôleur qui visualisera votre achat sur son portable.

De ce fait, les anciens tickets ne seront plus valables d'ici la fin du mois d'octobre. Dès le 14 septembre et jusqu'au 19 décembre, les voyageurs pourront échanger leurs anciens tickets et obtenir le nouveau ticket chargé du nombre de voyages restants sur l'ancien ticket.

plus d'informations sur le site du réseau astuce :  
[https://www.myastuce.fr/fr/actualites/nouvelle\\_billettique\\_2026](https://www.myastuce.fr/fr/actualites/nouvelle_billettique_2026)

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : POUR UNE ADAPTATION DES HORAIRES À YMARE

Conformément à nos engagements, la municipalité s'est rapidement mobilisée auprès de la Métropole Rouen Normandie (MRN) pour demander un ajustement des horaires d'éclairage public. **L'objectif est de passer du rythme actuel (22h-6h tous les jours) à une formule plus adaptée à nos usages : 23h-5h en semaine et 23h30-5h30 le week-end.**

Comme déjà mis en place depuis cet été, nous conserverons un éclairage allongé lors de nos manifestations communales avec une extinction à 2h00 du matin le jour des événements.

### Une décision métropolitaine en débat

Cette démarche a révélé une règle commune : la plage actuelle résulte d'un accord voté sous le mandat précédent avec l'ensemble des communes. Face aux demandes croissantes de plusieurs municipalités, relayées notamment lors de la Conférence territoriale des maires, la MRN vient d'engager une démarche de réflexion sur le sujet avec pour objectif une consultation officielle auprès des 71 communes.

Chaque conseil municipal devra donner un avis dans les mois à venir.

### Une concertation suivie avec intérêt et fermeté

Nous participons sereinement à cette consultation métropolitaine tout en attendant des résultats concrets. Cependant, si l'issue de ce débat ne répondait pas aux attentes d'Ymare, nous prendrions une délibération communale propre fixant nos horaires, exigeant de la Métropole qu'elle se conforme à la décision de nos élus.

Nous vous tiendrons informés des suites données à ce dossier dès la clôture de la consultation.

## OBJETS TROUVÉS

Quelques objets nous sont régulièrement déposés au secrétariat de mairie, comme des lunettes, des doudous, des clefs ou autre... Si vous avez perdu un objet récemment, n'hésitez pas à nous appeler, peut-être qu'il vous attend sagement à l'accueil de la mairie !



## 6. ÉCOLE ET JEUNESSE

### CHANGEMENT DE PRESTATAIRE CANTINE

Depuis le début de l'année scolaire, un nouveau prestataire cantine propose aux enfants de nouveaux plats chaque midi.

Ce changement a été décidé dans un but d'amélioration de service, de choix plus local dans la proposition des menus et d'une organisation plus souple pour les parents. En effet, une annulation la veille pour le lendemain est maintenant possible.

Ce prestataire propose également aux enfants des journées à thèmes, pour leur faire découvrir des plats savoureux et peu connus.

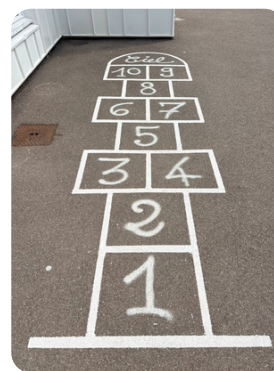
Retrouvez tous les menus sur notre site internet : <https://www.mairie-ymare.fr/enfance-jeunesse/cantine>



### ECOLE WIMARA

L'école Wimara a retrouvé son éclat, fidèle à sa signification « pierre blanche » : la toiture, les façades, les baies vitrées, ainsi que les salles de classe et les espaces communs ont été entièrement nettoyés.

Un de nos agents municipaux a embelli la cour de l'école élémentaire en réalisant au sol divers jeux (escargot, jump, terrain de basketball, twister...). Ces aménagements sont utilisés par les enfants lors des récréations et des journées au centre de loisirs pour leur plus grand bonheur.



### CRÈCHE INTERCOMMUNALE RECRE A4

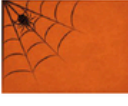
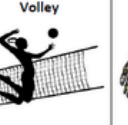
La rentrée à la crèche s'est très bien déroulée avec l'accueil des nouveaux arrivants au sein de la structure.



## PROGRAMME DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Découvrez ci-dessous le programme de la première semaine des vacances de la Toussaint au centre de loisirs. Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet : <https://www.mairie-ymare.fr/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-vacances>

### Planning d'activités ALSH 2026

| Semaine 43<br>du 19/10 au 23/10 | THEMES                            | LUNDI                                                                                                     | MARDI                                                                                                 | MERCREDI                                                                                                     | JEUDI                                                                                                     | VENDREDI                                                                                                 |
|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Activités manuelles             | Halloween                         | Couronne de monstres<br> | Toile d'araignée<br> | Suspension d'halloween<br> | Chapeau de sorcier<br> | Chaudron magique<br>  |
| Activités sportives             | Sports Collectifs (Petit terrain) | Basket<br>               | Hand<br>             | Tchouk-ball<br>            | Volley<br>             | Activité au choix<br> |

### MÉDAILLE DE BRONZE LORS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION JUNIOR

Nous tenons à féliciter chaleureusement la jeune Maéva Charpentier qui a remporté la médaille de Bronze dans la discipline "CSO" catégorie As Poney 2 D 110 Junior lors des championnats de France d'équitation en juillet dernier.



### RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans de votre enfant, son recensement citoyen doit être fait en mairie ou sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

Pour réaliser ce recensement, vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Parcours de citoyenneté

#### 3 étapes obligatoires



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☒ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☒ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

1

L'enseignement  
de défense  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

2

Le recensement  
à 16 ans en mairie  
ou en ligne pour  
certaines communes  
([www.service-public.fr](https://www.service-public.fr))

3

La Journée Défense  
et Citoyenneté  
([www.majdc.fr](https://www.majdc.fr))

La JDC est une étape clé,  
à ne pas manquer !



## 7. EXPRESSION COMMUNALE

### Tribunes des élus minoritaires

Les élections municipales ont donné une nouvelle majorité au conseil municipal. Grâce aux nombreux Ymarois qui nous ont renouvelé leur confiance, nous pouvons continuer à siéger au conseil municipal.

Notre rôle sera d'être des élus constructifs : soutenir les projets qui nous semblent aller dans le bon sens, mais aussi questionner et proposer lorsque nous estimons que d'autres choix sont possibles.

Cet espace nous permettra de vous informer régulièrement de notre position sur les principaux sujets concernant Ymare et ses habitants.

Nous souhaitons également que le dialogue et le respect restent au cœur de la vie municipale. Être dans la minorité ne signifie pas être contre tout. Cela signifie pouvoir exprimer un autre point de vue et contribuer, à notre manière, à l'avenir de notre commune.

Nous continuerons donc à être présents, à vous écouter et à défendre l'intérêt d'Ymare et de ses habitants.

**Ingrid BONA, Vincent DUVAL, Marianne LEROUX**

## 8. LES DATES A RETENIR



### **MERCREDI 11 NOVEMBRE - 11H30**

Cérémonie commémorative au monument aux morts

### **SAMEDI 5 DÉCEMBRE - 11H**

Course en relais enfant/adulte au tarif de 5€ au profit du Téléthon

### **DIMANCHE 6 DÉCEMBRE - DE 9H À 18H**

Marché de Noël dans la salle des fêtes et dans la salle du château

### **JEUDI 17 DÉCEMBRE - 16H**

Remise des colis de Noël aux aînés à l'occasion d'un goûter dans la salle des fêtes

### **VENDREDI 18 DÉCEMBRE - DE 8H30 À 16H**

Journée des enfants à l'école : distribution des jouets, repas de Noël, diffusion d'un film et goûter distribué dans les classes.

### **DIMANCHE 20 DÉCEMBRE - 17H**

Parade de Noël dans les rues de la commune

## 9. L'AGENDA DE L'ANNÉE 2027: JANVIER À SEPTEMBRE

|                                            |                                                              |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>VENDREDI<br/>15 JANVIER</b>             | <b>Vœux du Maire à la population et<br/>aux associations</b> |
| <b>SAMEDI<br/>13 MARS</b>                  | <b>Distribution des sacs poubelle</b>                        |
| <b>SAMEDI<br/>3 AVRIL</b>                  | <b>YMAR'ché</b>                                              |
| <b>DIMANCHE<br/>18 AVRIL</b>               | <b>1er tour des élections Présidentielles</b>                |
| <b>SAMEDI 24<br/>DIMANCHE 25<br/>AVRIL</b> | <b>Foire à tout et foire aux plantes</b>                     |
| <b>SAMEDI<br/>1er MAI</b>                  | <b>YMAR'ché</b>                                              |
| <b>DIMANCHE<br/>2 MAI</b>                  | <b>2ème tour des élections Présidentielles</b>               |
| <b>SAMEDI<br/>8 MAI</b>                    | <b>Commémoration du 8 mai</b>                                |
| <b>SAMEDI<br/>29 MAI</b>                   | <b>Fête des femmes</b>                                       |
| <b>SAMEDI<br/>5 JUIN</b>                   | <b>YMAR'ché</b>                                              |
| <b>SAMEDI<br/>19 JUIN</b>                  | <b>Feu de la Saint-Jean</b>                                  |
| <b>SAMEDI<br/>3 JUILLET</b>                | <b>YMAR'ché</b>                                              |
| <b>MARDI<br/>13 JUILLET</b>                | <b>Fête Nationale</b>                                        |
| <b>SAMEDI<br/>7 AOUT</b>                   | <b>YMAR'ché</b>                                              |
| <b>SAMEDI<br/>4 SEPTEMBRE</b>              | <b>YMAR'ché</b>                                              |